

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° 11/2024

OBJET :	VENTE DE L'ANCIEN MINIBUS				
<i>Nomenclature :</i>	7.1 Décisions budgétaires				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
8	12	12			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Sodia PHILIPPEAU				

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à quinze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Maurice MICAULT, Nadège VALENTI, Nicolas BERGER et Ginetto ANZIL.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Sandrine BELIN	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre GUIBLIN
Madame Laetitia GLORIAU	a donné pouvoir à	Monsieur Dominique CIVRAY
Monsieur Adrien FONTAINE	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas BERGER
Madame Carole BENARD	a donné pouvoir à	Madame Sodia PHILIPPEAU

Absents excusés :

Madame Jeanne GAZEAU

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 4

PRESENTS A LA SÉANCE : 8

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport du Président ;

Reçu le 17/04/2024

Considérant que par délibération du Conseil d'Administration du 19 juin 2024, il a été approuvé l'acquisition d'un véhicule 9 places d'occasion modèle Trafic, auprès du garage TIERCE de Sancoins en remplacement de l'ancien minibus utilisé, au vu de l'état dégradé de celui-ci et des frais de réparations estimés ;

Considérant que le garage TIERCE de Sancoins a proposé le rachat de l'ancien minibus immatriculé AF-321-PV pour un montant de 1000,00 € ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- **Approuve la vente de ce véhicule ;**
- **Valide la proposition de rachat du garage TIERCE de Sancoins ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette délibération dont le contrat de prêt à intervenir.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 11 avril 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président

Pierre GUIBLIN



La secrétaire de séance,

Philippeau

Sodia PHILIPPEAU

Date de publication : 16/04/2024

Mode de publication : mise en ligne.